



**HAL**  
open science

## Enjeux migratoires et géopolitiques dans la bande sahélo-saharienne

Mathieu Mérino, Vincent Geisser

► **To cite this version:**

Mathieu Mérino, Vincent Geisser. Enjeux migratoires et géopolitiques dans la bande sahélo-saharienne. Migrations Société, 2025, Migrations forcées au Sahel, 199 (1), pp.90-99. <10.3917/migra.199.0090>. <hal-05504453>

**HAL Id: hal-05504453**

**<https://hal.science/hal-05504453v1>**

Submitted on 11 Feb 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

# Enjeux migratoires et géopolitiques dans la bande sahélo-saharienne

Entretien avec Mathieu Mérino \*

Propos recueillis par Vincent Geisser\*\*

## RÉSUMÉ

*Cet entretien avec Mathieu Mérino, spécialiste des enjeux géopolitiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel, explore les effets sur les migrations des évolutions sociopolitiques survenues dans la bande sahélo-saharienne, une région stratégique marquée par une diversité culturelle, sociale et ethnique. En dépit de cette diversité, cette zone a souvent été perçue comme une entité homogène car elle présente des aspects historiques et socioéconomiques communs à tous les pays qui la composent, notamment un climat semi-aride, des pratiques de nomadisme et une forte influence de l'islam. La région a toujours été stratégique pour les échanges commerciaux et l'exploitation des ressources naturelles. Les frontières tracées artificiellement lors de la colonisation ont créé des divisions, source d'une instabilité persistante, exacerbée par la guerre civile en Libye et l'essor du djihadisme. Les conflits qui s'y déroulent, bien que largement médiatisés, sont le fruit de tensions anciennes liées aux héritages coloniaux et à des inégalités socioéconomiques profondes. Si la violence est souvent à l'origine des migrations, d'autres facteurs économiques, politiques et environnementaux sont à l'œuvre. Ces migrations ont un impact limité sur les flux vers l'Europe, car elles s'effectuent principalement à l'intérieur de la région ou vers d'autres pays africains. Les politiques des États sahéliens instrumentalisent parfois la question migratoire pour renforcer leur légitimité ou obtenir des soutiens financiers internationaux.*

**MOTS-CLÉS :** Afrique de l'Ouest, Sahel, cause de la migration, géopolitique, migration forcée, migration interne, population déplacée.

**Vincent Geisser :** *La présence de l'armée française dans le cadre des opérations Serval (2013-2014) et Barkhane (2014-2021) a fait connaître au grand public, via les médias et les discours politiques, la bande sahélo-saharienne. Mais à quoi renvoie précisément cette entité territoriale ? Se caractérise-t-elle par une unité culturelle, religieuse, linguistique et ethnique ? Ou constitue-t-elle une construction géopolitique totalement artificielle ?*

**Mathieu Mérino :** C'est une question pédagogique qui permet de cadrer la zone géographique sur laquelle nous travaillons, notamment à l'IRSEM. Elle couvre des territoires situés entre le Sahara, zone désertique, et le Sahel, zone semi-aride. Elle renvoie à une très vaste étendue

\* Chercheur spécialiste de l'Afrique de l'Ouest et de la bande sahélo-saharienne, à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), associé au centre multidisciplinaire et comparatiste "Les Afriques dans le Monde" (LAM) à Sciences Po Bordeaux. Son dernier ouvrage est paru en codirection avec Saïkou Baldé et s'intitule *Quelles perspectives pour les processus électoraux en République de Guinée ?*, Paris : Les Éditions du Panthéon, 2023, 248 p.

\*\* Président du CIEMI, directeur de l'Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans (IREMAM, CNRS, Aix-Marseille Université).

de l'Afrique, traversant plusieurs pays sur des milliers de kilomètres : à l'Ouest, le Sénégal et la Mauritanie, à l'Est, la Somalie et le Soudan. Elle comprend des États entiers comme l'Algérie, les États sahéliens, le Tchad, etc., jusqu'aux États de la Corne de l'Afrique. Elle se présente comme une steppe qui va de l'Atlantique à la Mer Rouge, à savoir 500 à 700 km de profondeur du Nord au Sud. Cette bande ne forme pas nécessairement une unité culturelle, religieuse, linguistique ou « ethnique »<sup>1</sup> homogène. Elle est marquée par une grande diversité qui rend difficile de la traiter comme une entité unique. C'est d'abord une diversité culturelle qui se traduit par des modes de vie très variés, avec des populations à la fois nomades et sédentaires, avec différents groupes comme les Touaregs, les Peuls, les Arabes et aussi des communautés comme, par exemple, les populations du Macina, les Songhaïs, etc. Il existe aussi une diversité linguistique avec beaucoup de langues vernaculaires et locales mais aussi des « langues coloniales », comme l'arabe classique ou le français. Au-delà de cette diversité, il est possible néanmoins de repérer des dynamiques sociohistoriques communes dues notamment aux facteurs climatiques – contexte semi-aride avec une faible pluviométrie –, aux facteurs géologiques comme les sols, qui favorisent un certain type d'agriculture : quand on se réfère à toute la littérature touarègue, on prend conscience que c'est la région par excellence du nomadisme et du pastoralisme transhumant<sup>2</sup>. Ce sont aussi des territoires marqués historiquement par le commerce caravanier qui rythme encore aujourd'hui la vie des groupes et des communautés. Enfin, on ne peut occulter le facteur religieux : l'islam est dominant dans cette zone, même si l'on observe différentes pratiques et rapports à la religion musulmane<sup>3</sup>. Oui, quelque part, la zone sahélo-saharienne est une construction géopolitique, en grande partie artificielle : les frontières ont été tracées par les puissances coloniales aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles qui n'ont pas vraiment tenu compte des réalités culturelles, communautaires et sociales des peuples de la région. Les frontières des pays ne correspondent pas toujours aux zones de circulation ou aux entités qui préexistaient avant l'arrivée des puissances coloniales qui expliquent, en partie, les conflits et les tensions actuels. Il est vrai que, c'est très pratique pour les institutions internationales, et même pour la communauté scientifique, de faire rentrer le monde dans des boîtes. Elles créent des entités

- 
1. Les guillemets ont été ajoutés à la demande de Mathieu Mérino qui préfère parler de "communauté" plutôt que d'"ethnie" car ce terme comporte, selon lui, une connotation trop culturaliste.
  2. OUATTARA, Ladj, "Nomades touaregs : frontières, trajectoires et adaptation dans un espace en crises", *Cahiers d'anthropologie sociale*, vol. 2, n° 21, 2020, pp. 135-149.
  3. OUALLET, Anne, "Territorialisations de l'islam dans l'espace d'organisation Sahel-Sahara-Méditerranée", *L'Information géographique*, vol. 1, n° 83, 2019, pp. 40-60.

géographiques pour mieux appréhender les populations, les objets, les terrains, et ainsi les étudier et les analyser. Par exemple, dans les institutions d'expertise et de recherche, il est tentant de séparer l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. Or, moi, je préfère parler « des Afriques » de manière générale<sup>4</sup>. Cependant, du point de vue des logiques sociales et économiques, la bande sahélo-saharienne constitue un espace intermédiaire entre des zones arides et des zones plus fertiles, ce qui n'est pas totalement dénué de pertinence. Cela facilite l'étude et la compréhension des dynamiques sociopolitiques historiques et actuelles. Ce découpage géographique est très largement repris par les institutions internationales, les milieux diplomatiques et les organisations non gouvernementales, car il permet d'apporter des réponses à des problématiques publiques et de conduire des actions, telles que l'aide publique au développement ou la lutte contre la désertification à l'image, par exemple, du projet de l'Union africaine de créer une grande muraille verte<sup>5</sup>. En tant que chercheur et universitaire, on finit par se « caler » sur ce découpage, dans la mesure où il est présent dans l'action publique internationale que nous analysons.

**Vincent Geisser :** *Cette région a-t-elle toujours représenté une zone stratégique pour les États ou les différents groupes sociopolitiques ? Si oui, pour quelles raisons ? Les conflits actuels renvoient-ils à des facteurs et des enjeux plus anciens qui dépassent la simple « temporalité djihadiste » ?*

**Mathieu Mérino :** La bande sahélo-saharienne a toujours représenté par le passé une zone stratégique pour les États et les groupes sociopolitiques pour diverses raisons. La récurrence des conflits dans cette région dépasse largement la « temporalité djihadiste »<sup>6</sup>. Ces derniers se nourrissent de dynamiques politiques, économiques et sociales enracinées et antérieures au terrorisme actuel. Il faut prendre davantage de temps pour les analyser. D'abord, la bande sahélo-saharienne constitue un carrefour stratégique entre l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient. Elle est une zone clé pour les échanges commerciaux et extrêmement riche en ressources naturelles, comme l'uranium, le gaz, le pétrole, l'or, etc. qui attirent les appétits des puissances

4. FONDATION POUR LA RECHERCHE STRATÉGIQUE, Colloque "Les Afriques en mutation : acteurs, stratégies et perspectives", Bibliothèque nationale de France, Paris, 3 octobre 2024 : <https://www.bnf.fr/fr/agenda/les-afriques-en-mutation-acteurs-strategies-et-perspectives>
5. DIA, Abdoulaye et DUPONNOIS, Robin, *Le projet majeur africain de la Grande Muraille Verte : concepts et mise en œuvre*, IRD Éditions, Institut de Recherche pour le Développement, 2013, 440 p.
6. DIECKHOFF, Alain ; PORTIER, Philippe, "La bande sahélo-saharienne au-delà du djihadisme", *Bulletins de l'Observatoire international du religieux*, n° 50, 2024.

politiques et économiques quelles qu'elles soient. Ensuite, les puissances coloniales, qui ont tracé les frontières de l'Afrique à la conférence de Berlin de 1884-1885, n'ont pas tenu compte des réalités pré-coloniales de cette zone<sup>7</sup>. Ce découpage a engendré une forme d'instabilité politique et sociale, qui a divisé les groupes/communautés et imposé des États que certains qualifient d'« artificiels ». Avant même le djihadisme, il existait les bases d'une conflictualité dans la région. Sur ce point, je vous renvoie aux débats scientifiques posés par nos pairs sur la construction de l'État postcolonial en Afrique, notamment aux travaux de Jean-François Médard<sup>8</sup>, Jean-François Bayart<sup>9</sup> ou encore Béatrice Hibou<sup>10</sup>. Ces auteurs montrent bien comment ces constructions étatiques inspirées par les puissances coloniales ont favorisé des conflits entre centre et périphérie, à l'instar du « problème » touareg qui perdure jusqu'à aujourd'hui<sup>11</sup>. Les États postcoloniaux ont du mal à imposer leur autorité sur ces vastes territoires, favorisant le développement de groupes armés, de mouvements autonomistes et indépendantistes contestant les pouvoirs centraux. Enfin, plus récemment, la guerre civile libyenne a représenté un véritable tournant. Elle a contribué à déstabiliser toute la zone sahélo-saharienne<sup>12</sup>. Elle a permis aux groupes armés de s'organiser ou de se réorganiser, de s'équiper ou de se rééquiper. Ce contexte d'instabilité a également favorisé le développement de liens entre réseaux liés à la grande criminalité et groupes djihadistes. Plusieurs rapports des Nations unies<sup>13</sup>, notamment produits par le Département de lutte contre la drogue, sont très éclairants sur ces connexions entre crimes transnationaux organisés et phénomène djihadiste dans la zone sahélo-saharienne : trafics d'armes, de stupéfiants et traite humaine qui se sont ainsi largement développés dans le contexte de la guerre civile libyenne et qui se sont étendus à l'ensemble de la région. Différents groupes djihadistes, tels que Boko Haram, Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ou Daech ont alors trouvé des terrains propices pour asseoir leur influence. En parallèle, les groupes criminels profitent de l'affaiblissement de l'État, engendré notamment par les actions djihadistes,

- 
7. LORIN, Amaury, "La conférence de Berlin (1884-1885) : quel héritage pour l'Afrique ?" *Questions internationales*, vol. 3, n° 107-108, 2021, pp. 163-169.
  8. MÉDARD, Jean-François, *L'État néo-patrimonial en Afrique noire*, Paris : Karthala, 1991, 323 p.
  9. BAYART, Jean-François, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris : Fayard, 1989, 439 p.
  10. BAYART, Jean-François ; HIBOU, Béatrice ; ELLIS, Stephen, *La criminalisation de l'État en Afrique*, Paris : Éd. Complexe, 1998, 167 p.
  11. CLAUDOT-HAWAD, Hélène, "La "question touarègue", quels enjeux ?", in GALY, Michel (sous la direction de), *La guerre au Mali Comprendre la crise au Sahel et au Sahara : enjeux et zones d'ombre*, Paris : La Découverte, 2013, pp. 125-147.
  12. BENSÂAD, Ali, "Libye, anatomie d'un chaos", *Hérodote*, vol. 3, n° 182, 2021, pp. 7-32.
  13. NATIONS UNIES, *Au Sahel, la criminalité organisée porte atteinte aux populations*, 1<sup>er</sup> avril 2023 : <https://news.un.org/fr/story/2023/04/1133687>.

pour accroître leurs activités. Mais surtout, n'oublions pas que, même aujourd'hui, les conflits armés et/ou politiques dans la bande sahélo-saharienne ne se limitent pas au phénomène djihadiste, bien que ce soit le plus médiatisé. Les conflits avec les groupes touaregs n'ont jamais cessé et se poursuivent en 2025, sans parler des conflits sociaux et économiques liés aux profondes inégalités de développement et aux politiques publiques défailtantes<sup>14</sup>. Les spécialistes de la région parlent depuis longtemps d'un « arc de crises »<sup>15</sup> dans la bande sahélo-saharienne. Cela nous incite à analyser les racines sociohistoriques de cette conflictualité qui sont bien plus profondes et ne sauraient se réduire à la seule temporalité djihadiste.

**Vincent Geisser :** *Les circulations, les migrations et les mouvements de population observés dans cette région s'expliquent-ils exclusivement par les conflits armés ? Ou convient-il de parler davantage d'une « combinaison » de facteurs sociaux, politiques, économiques, voire religieux ?*

**Mathieu Mérino :** Ce n'est pas un sujet facile, d'autant plus qu'il y a toujours beaucoup d'émotions quand on parle des migrations africaines. Ce n'est pas évident d'avoir ici du recul. Mais rappelons que la zone sahélo-saharienne a toujours été une région marquée par des circulations anciennes et intenses. En plus des nombreuses circulations inter-régionales, elle constitue une zone de transit pour des migrants subsahariens qui vont vers l'Afrique du Nord, voire vers l'Europe. Donc, les conflits actuels n'expliquent pas tout. À ce propos, je voudrais rappeler quelques points importants. D'abord, la migration africaine, même si elle connaît une tendance à la hausse, ne représente que 14 % des migrants du monde. C'est loin d'être la majorité des flux migratoires à l'échelle de la planète. En plus, la grande majorité des migrants africains restent en Afrique. Environ 60 % des migrants africains se dirigent, soit vers l'Afrique de l'Ouest, soit vers l'Afrique de l'Est : la Côte d'Ivoire, le Nigeria et l'Afrique du Sud sont parmi les principaux pays d'accueil des migrants africains, confirmant ainsi leurs fortes attractivités économiques dans leurs sous-régions respectives. J'aimerais également ajouter que ces migrations africaines peuvent se faire aussi à l'intérieur d'un même pays ou d'une même région, en raison d'un conflit par exemple. Sur les 40 à 45 millions de migrants africains recensés en 2023-2024, près de la moitié restent sur le continent africain. C'est vrai aussi pour la migration sahélienne qui se dirige majoritairement vers l'Afrique de l'Ouest (85 %),

---

14. BAGAYOKO, Niagalé, "Sahel : une crise aux contours multidimensionnels", in HOLEINDRE, Jean-Vincent ; FERNANDEZ, Julian (sous la direction de), *Annuaire français de relations internationales 2022*, Paris : Éd. Panthéon-Assas, 2022, pp. 233-247.

15. MARIN, Cécile, "L'arc de crises sahélo-saharien", *Le Monde diplomatique*, n° 127, février-mars 2013 : <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/Crise-sahel>.

notamment la Côte d'Ivoire et le Nigéria, et plus marginalement vers l'Afrique du Nord. Il est vrai que, les représentations médiatiques et le discours politique laissent à penser que la très grande majorité des migrants africains s'oriente aujourd'hui vers le Maghreb et surtout vers l'Europe. Mais cela ne correspond pas à la réalité des flux migratoires. Je souhaiterais nuancer ces données en soulignant qu'il existe tout de même, notamment depuis la pandémie de COVID-19 en 2020-2021<sup>16</sup>, une montée des migrations sahéliennes vers les pays maghrébins, s'accompagnant d'une très forte visibilité en raison des tensions avec les populations locales et les controverses politiques qu'elles suscitent (ndlr : discours populistes et parfois racisme contre les Africains subsahariens en Algérie et en Tunisie)<sup>17</sup>. Par ailleurs, il convient de noter que les autorités des États sahéliens ne développent pas vraiment de politique de contrôle des flux migratoires, car cela peut aussi représenter, pour certains acteurs politiques et économiques, une forme de « business », notamment pour des pays comme le Niger ou le Tchad. Pour répondre plus précisément à votre question, au-delà du contexte sécuritaire, les principales raisons des migrations sont sociales et économiques. Les pays de la zone sahélo-saharienne font partie des régions les plus pauvres du monde : Mali, Niger et Burkina Faso. Plus de 47 % des Africains sont aujourd'hui considérés comme pauvres et 34 % de la population africaine vit avec moins de deux dollars par jour, relevant de la catégorie d'extrême pauvreté. Dans les zones les plus instables sur le plan sécuritaire, aux facteurs sociaux et économiques à l'origine de la migration s'ajoutent d'autres motivations, telles que la volonté d'échapper aux conflits armés et aux guerres civiles, ainsi que la nécessité de survivre. Par exemple, aujourd'hui, on enregistre 8 millions de déplacés au Soudan, 4 millions au Tchad, 2 millions au Burkina Faso, et plus de 4 millions en Somalie. Comme le montrent les travaux de Philippe Hugon, la multiplication des conflits armés appauvrit davantage les populations et les oblige à migrer pour se protéger<sup>18</sup>. Il faut mentionner aussi la dérive autoritaire et répressive des régimes en place qui constitue aussi un motif de déplacement. Enfin, il ne faut pas oublier les facteurs environnementaux<sup>19</sup>, comme les sécheresses à répétition qui représentent, comme disent les experts anglophones, des *push factors* de la migration. Selon plusieurs experts, le changement climatique sera à l'origine de

16. LE MONDE – AGENCE FRANCE PRESSE, "Au Sahel, la menace du coronavirus plane sur les camps de réfugiés", *Le Monde*, 8 avril 2020.

17. CASSARINI, Camille ; GEISSER, Vincent, "Tunisie. Une politisation en devenir ? L'immigration subsaharienne dans les tourments d'une xénophobie stratégique", *Afrique(s) en Mouvement*, vol. 2, n° 6, 2023, pp. 72-81.

18. HUGON, Philippe, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris : Éd. Dunod/Armand Colin, 2016, 128 p.

19. RAIMOND, Christine ; BÉMADJI, Blaise ; NDOUTORLENGAR, Médard, "Dérèglement climatique et zones humides au Sahel : une accélération des départs en migration ?", *Hérodote*, vol. 4, n° 195, 2024, pp. 201-221.

près de 10 % de l'ensemble des migrations transfrontalières en Afrique d'ici le milieu du siècle. Mais, je tiens à le rappeler, la migration africaine vers l'Europe reste minoritaire au regard des circulations internes à l'Afrique et à la zone sahélo-saharienne.

**Vincent Geisser :** *Quel a été l'impact de l'implantation de groupes djihadistes sur les populations « autochtones » ? Peut-on parler de déplacements forcés, de migrations contraintes, voire de déportations ? À l'inverse, a-t-on pu observer des mouvements de population venant soutenir et alimenter le recrutement des groupes djihadistes, comme cela s'est produit entre 2012 et 2020 en Irak et en Syrie, avec la création d'émirats djihadistes ?*

**Mathieu Mérino :** Durant trois ans, j'ai effectué de nombreuses missions au Sahel. J'ai notamment travaillé sur place pour différentes organisations dont l'Union européenne. Oui, la conflictualité entraîne des déplacements forcés et des migrations contraintes, amplifiés ces dernières années par le phénomène djihadiste. C'est incontestable. Les populations fuient les zones de conflit et de violence, confrontées ensuite à des conditions de vie très précaires dans les camps de déplacés. Les gens partent parce que les belligérants ont détruit leur outil de travail et confisqué leurs terres et leur bétail. Les institutions internationales et les ONG les qualifient de personnes déplacées internes (PDI), comme dans le cas du Burkina Faso et du Mali que nous avons vu précédemment<sup>20</sup>. Cela entraîne énormément de complications économiques, sociales et même politiques, en bouleversant les équilibres internes. Au Burkina Faso, j'ai pu notamment étudier les effets de ces déplacements sur le plan électoral, où la présence de PDI vient modifier les leaderships locaux, créant des tensions supplémentaires à l'échelle de la région ou du pays. Ces migrations constituent aujourd'hui un enjeu central de la stabilité des États. Au-delà du cas des PDI, ces conflits armés entraînent aussi des migrations transfrontalières comme au Soudan, au Niger ou en Mauritanie<sup>21</sup>. Les populations locales appréhendent généralement l'arrivée des groupes djihadistes qui se traduit souvent par des violences extrêmes, des exécutions, des enlèvements, des

---

20. ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS, "75,9 millions de personnes se sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays en 2023 : Rapport de l'IDMC", 14 mai 2024 : <https://www.iom.int/fr/news/759-millions-de-personnes-se-sont-deplacees-linterieur-de-leur-propre-pays-en-2023-rapport-de-lidmc>.

21. AGENCE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS, "La dernière décennie de conflits au Sahel a entraîné le déplacement de 2,5 millions de personnes", Point presse, 14 janvier 2022 : <https://www.unhcr.org/fr-fr/actualites/points-de-presse/la-derniere-decennie-de-conflits-au-sahel-entraîne-le-deplacement-de-2>.

pressions sur les modes de vie par l'application stricte de la loi religieuse, sans parler de l'effondrement des services publics et des infrastructures. Mais inversement, lors de mes missions au Burkina Faso, j'ai pu discuter avec des chefs traditionnels et certains d'entre eux, proches de la zone de conflit, m'expliquaient qu'ils ne partageaient pas forcément la vision du pouvoir central. Ils partaient du constat que dans leur localité les services publics ne fonctionnent pas, les infrastructures ne sont pas entretenues, les fonctionnaires ne sont pas payés et la police nationale n'est pas présente. De ce fait, ils ont le sentiment de vivre dans un climat d'insécurité permanent avec un État absent. Ils admettent qu'avec l'arrivée des djihadistes, les libertés fondamentales reculent et qu'ils ne peuvent plus dire ce qu'ils pensent ; en revanche, le business a repris, la sécurité a été rétablie – « *on ne vole plus nos poules et nos vaches* » me confiaient certains – et les écoles ont réouvert, même s'il s'agit d'établissements scolaires contrôlés par les religieux. Sur le terrain, j'ai pu constater qu'il existe parfois une forme d'acceptation locale de la présence des djihadistes, parce qu'ils rétablissent des services de bases sur les petits territoires qu'ils contrôlent. Ces populations de la zone sahélo-saharienne ont besoin de sécurité et d'être rassurées, ce qui peut expliquer une certaine accommodation à la présence djihadiste. Pour compléter la réponse à votre question, nous n'avons pas observé dans la zone sahélo-saharienne de mouvements de population d'ampleur venant soutenir les groupes et les émirats djihadistes, comme cela a pu être observé au Moyen-Orient (Irak et Syrie), et ce d'autant plus que les doctrines prônées par ces organisations ont plutôt tendance à empêcher les migrations et les mobilités (par exemple, les femmes recluses peuvent difficilement se déplacer et encore moins migrer). Les rapports conflictuels entre les groupes djihadistes et les forces militaires contribuent aussi à restreindre les circulations des êtres humains et des marchandises. Nous avons pu constater toutefois que les djihadistes ont réussi à attirer vers eux des recrues locales et régionales, instrumentalisant les ressentiments d'une frange issue des « groupes marginalisés »<sup>22</sup>, comme certains jeunes hommes peuls. Par exemple, la stigmatisation des Peuls en Afrique de l'Ouest<sup>23</sup> a créé beaucoup de frustrations parmi des populations qui vivent déjà sur un territoire totalement délaissé par l'État où les services publics et les infrastructures font défaut. Cela a créé parfois des vocations djihadistes chez quelques jeunes Peuls – il convient d'éviter toute généralisation – qui y voyaient une promesse de protection, d'emploi et

---

22. Les guillemets ont été ajoutés à la demande de Mathieu Mérino.

23. DOUCE, Sophie, "Au Burkina Faso, les Peuls victimes d'une stigmatisation meurtrière", *Le Monde*, 4 février 2019.

de vie guidée par un idéalisme religieux. Mais tout cela reste des recrutements très minoritaires sur le plan numérique, qui ne se sont pas traduits par des mouvements de population massifs à l'échelle de la zone sahélo-saharienne.

**Vincent Geisser :** *Les pouvoirs étatiques centraux d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique du Nord sont-ils tentés d'instrumentaliser la question migratoire et les mouvements de population pour mieux asseoir leur contrôle politique et sécuritaire sur la bande sahélo-saharienne ?*

**Mathieu Mérino :** Dans les pays de la zone sahélo-saharienne, la question migratoire est à la fois une ressource politique interne et externe. Pour les États, ça leur permet d'asseoir une légitimité qui est encore fragile, même plus de cinquante ans après les indépendances. Par exemple, au Mali, les autorités vont jusqu'à jouer sur le refus de l'émigration de retour. Car la diaspora représente un potentiel économique énorme (3 à 5 % de la richesse nationale) qui peut remettre en cause les équilibres politiques internes. Dans le débat national malien, la question de la diaspora est donc largement instrumentalisée pour des questions de souverainisme et de légitimité<sup>24</sup>. De plus, comme en Europe, les pays de la zone saharo-sahélienne sont parfois tentés de jouer sur la peur de l'immigré comme figure de l'ennemi extérieur. S'en prendre aux migrants, c'est une manière de chercher à fédérer le sentiment national, comme en Afrique du Nord<sup>25</sup>. Ce « tout sécuritaire », qui vise entre autres les immigrés, favorise par ailleurs la mise en place de régimes d'exception, le musellement de l'opposition comme au Burkina Faso et au Mali avec l'interdiction des activités partisans, l'élimination des groupes minoritaires comme les Peuls<sup>26</sup>. Sur le plan des relations diplomatiques et internationales, l'instrumentalisation de la figure du migrant permet aussi aux États africains d'aller chercher des fonds supplémentaires auprès des agences occidentales de développement, l'Union européenne ou d'autres organismes : c'est ce que j'appelle les « entrepreneurs internationaux de la migration ». À ce niveau, les migrants sont devenus une sorte de monnaie d'échange.

---

24. INTERNATIONAL CRISIS GROUP, Le tournant souverainiste au Mali : ajuster la trajectoire, Report n° 315/Africa, 3 décembre 2024 : <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/315-le-tournant-souverainiste-au-mali-ajuster-la-trajectoire>

25. LOADA, Augustin, "Le souverainisme de l'État sahélien à l'épreuve du défi sécuritaire : le cas du Burkina Faso", *Afrique contemporaine*, vol. 2, n° 278, 2024, pp. 209-226.

26. QUIDELLEUR, Tanguy, "Gouverner par les armes au Burkina Faso : militariser le pouvoir et milicianiser la société", *Politique africaine*, vol. 2, n° 174, 2024, pp. 157-181.

**Vincent Geisser :** *Les conflits armés dans cette région ont-ils accéléré ou plutôt ralenti les flux migratoires vers l'Europe occidentale, et notamment la France ? Peut-on évaluer l'impact migratoire de l'instabilité sécuritaire de la zone sahélo-saharienne sur les migrations euro-méditerranéennes ?*

**Mathieu Mérino :** Oui, même si nous sommes chercheurs, il ne faut pas négliger les phénomènes de perception publique du phénomène migratoire. De ce point vue-là, l'instabilité de la zone sahélo-saharienne inquiète. Mais, je le rappelle, les migrants provenant de cette zone ne concernent que quelques milliers de personnes sur les 250 000 individus qui traversent chaque année la Méditerranée. D'ailleurs, de plus en plus de migrants africains qui arrivent actuellement en Europe viennent plutôt d'Afrique de l'Est, notamment d'Érythrée et du Soudan. Finalement, le poids de la bande sahélienne dans les flux migratoires entre l'Afrique et l'Europe est à relativiser. Et pourtant dans les perceptions communes et le débat public, ces migrants de la zone sahélo-saharienne sont visibles. Il est vrai que la conflictualité, notamment la « menace djihadiste », qui caractérise cette région, joue pour beaucoup dans cette visibilité et met ces migrants sur le devant de la scène, écrasant même toutes les autres dimensions politiques, économiques et sociales du problème, comme la pauvreté, le développement, la construction de l'État national et la question de la démocratie. Toutefois, depuis la pandémie de COVID-19 en 2020-2021, on observe une augmentation constante des flux migratoires en provenance de la zone sahélo-saharienne qui contribue à renforcer ces perceptions anxiogènes. À cela s'ajoute la dynamique démographique, qui caractérise l'Afrique en général, et les pays du Sahel en particulier (140 millions d'habitants aujourd'hui, avec une prévision de 340 millions d'ici 2050), évolution qui participe à accroître les inquiétudes du côté des sociétés et des États européens. Il convient cependant de rappeler les réalités actuelles : seule une minorité de ces populations de la zone sahélo-saharienne est disposée à quitter son pays et sa région d'origine. Quand elles migrent en dehors des frontières nationales, c'est vers d'autres pays africains, car la migration vers l'Europe suppose la mobilisation de moyens financiers et matériels et de réseaux qui restent encore hors de portée des populations sahélo-sahariennes.

□